

Lettre de fin de campagne



Chères collègues, chers collègues,

Du 19 au 21 novembre, vous allez élire vos représentantes et représentants au sein des trois conseils de notre université.

Pourquoi voter ?

Cette élection est importante à au moins deux titres.

D'une part, elle détermine la politique que mènera la future équipe présidentielle les quatre prochaines années en matière de formation, de recherche, de recrutement des personnels, mais aussi sur des sujets tels que les conditions de travail – et d'étude pour les étudiantes et les étudiants –, les violences sexistes et sexuelles, ou encore les enjeux environnementaux. Les textes que vous avez reçus indiquent clairement nos choix, nos priorités et les valeurs qui guideront notre action.

1

D'autre part, cette élection intervient dans un contexte local, national et international source d'inquiétude et d'interrogation.

Sur le plan local, notre université se trouve en situation de déficit et, après déjà deux pertes successives au résultat comptable des exercices 2022 et 2023, est tenue de présenter un plan de rétablissement de l'équilibre financier à l'appui de son projet de budget 2025. Sur le plan national, l'annonce de la baisse des dotations aux universités est connue. La circulaire Hetzel (4 octobre 2024), au nom de la « neutralité du service public », fait aussi clairement peser une menace sur l'exercice de nos libertés académiques, sur la liberté d'expression et de se réunir. Sur le plan international enfin, l'heure est au succès des populistes et au primat de la force sur le droit. Le conflit meurtrier qui se déroule au Proche-Orient a une incidence sur la vie des universités françaises. Les réactions et les mobilisations auxquelles il donne lieu ne peuvent être ignorées, car l'université n'est pas une citadelle coupée de l'actualité du monde : elle se fait inmanquablement l'écho des débats qui agitent le temps.

Dans ce triple contexte, vous pouvez être assurés de trouver dans les candidats de la liste PULS des représentants déterminés à mettre la tutelle ministérielle devant les responsabilités qui sont les siennes. Paris 1 ne dispose pas des moyens financiers et humains, ni des locaux suffisants pour accomplir convenablement ses missions. Comparée à d'autres universités et établissements d'enseignement supérieur, Paris 1 souffre d'un sous-encadrement chronique et accuse un retard notable en matière de subvention pour charge de service public (SCSP), quand on rapporte cette subvention au nombre d'étudiants. Or nous avons la capacité de nous faire entendre, car Paris 1 n'est pas une université comme les autres. Son poids – en nombre d'étudiants et de personnels –, la richesse de ses formations, la vitalité et l'excellence de sa recherche, son attractivité et son rayonnement international donnent une force considérable à celles et ceux qui la représenteront dans la négociation à engager avec le ministère pour obtenir ce qui nous est dû !

Vous pouvez être également assurés de trouver dans les candidats de la liste PULS des élus intransigeants dans le domaine du respect des libertés, prêts à se mobiliser contre toute tentative visant à les restreindre. Des élus qui veilleront à ce que le droit de s'exprimer, de débattre, de se réunir soit garanti au sein de notre établissement, contre toute forme d'intimidation, et qui défendront sans faiblir le droit d'exercer la critique et une recherche libre, quel que soit le thème d'étude choisi, contre les intrusions venant d'intérêts privés et les injonctions extérieures, quelle qu'en soit l'origine (politique, économique, médiatique, etc.). Enfin vous pouvez être assurés de trouver dans les candidats de la liste PULS des élus à votre écoute, disposés à porter vos revendications, qui tiendront leurs engagements et mettront en œuvre les propositions qu'ils ont annoncées.

Savoirs libres et confiance ensemble (!)

Mais vous pensez peut-être : pourquoi les deux autres listes en lice ne défendraient-elles pas Paris 1 devant la tutelle et les libertés académiques fondamentales tout autant et tout aussi bien que PULS ? Je réponds : il faut l'espérer... Pour le reste – la recherche, la formation, le mode de gouvernement, les ressources humaines, etc. –, demandez le programme et lisez-le ! Regardez les programmes, ils sont différents. Regardez les deux autres listes, elles ne sont pas très différentes. Sont-elles d'ailleurs vraiment *deux* listes ? Les apparences sont parfois trompeuses...

Le candidat de *Savoirs et confiance partagés* était en 2020 sur la même liste que la présidente actuelle qui se représente. Il a ensuite été son vice-président, avant de démissionner... mais tout en restant chargé de mission Sorbonne Alliance jusqu'en septembre dernier. Il a, avec d'autres membres de sa liste, voté sans exception tous les budgets de l'actuelle mandature. Une belle fidélité, qu'il faut saluer. Il s'insurge maintenant contre la rupture du « tourniquet » – qu'inaugurerait la présidente si elle était réélue –, cette vénérable coutume qui consiste à prôner l'alternance entre les

familles disciplinaires dans le gouvernement de l'université. Il a parfaitement raison : c'est maintenant au tour des sciences humaines et sociales. Mais il faut pousser son raisonnement jusqu'au bout : faisons vraiment tourner le tourniquet pour que soit enfin donnée à un philosophe la présidence d'une université qui fut déjà à maintes reprises dirigée par un historien. Ce serait une première à Paris 1 !

La candidate de *Libres Ensemble*, de son côté, s'est livrée à une campagne expresse. Comme le lièvre de la fable elle peut croire que la tortue – partie en route en janvier dernier – ne la doublera pas. Mais vous connaissez la chute de l'histoire et sa morale édifiante...

L'actuelle présidente-candidate a sans doute l'atout de l'expérience mais certainement aussi le handicap du bilan : des finances dégradées et des conditions de travail qui ne se sont pas améliorées sous son mandat... et quelques promesses envolées comme celle de ne pas ouvrir à Paris 1 de chaires de professeurs juniors. Les mesures qu'elle propose pour les quatre ans qui viennent ? Elles sont parfois intéressantes, au point de se demander pourquoi elles n'ont pas été appliquées avant, comme par exemple celle de publier 100% des postes vacants d'enseignants-chercheurs – ce que réclame PULS depuis le premier jour de l'actuelle mandature.

Quatre ans, cela passe vite, c'est vrai ! Faudrait-il quatre ans de plus (soit deux mandats) pour pouvoir réaliser tous les projets que l'on n'a pas pu mener à bien ? Pourquoi pas douze alors, avec certes une autre tête de liste (puisque les textes interdisent à la présidente de se présenter une troisième fois) ? Chaque équipe présidentielle initie des chantiers, tout en héritant de ceux engagés par l'équipe précédente et en sachant que la suivante poursuivra les projets en cours. La continuité est assurée par-delà les individus qui exercent un mandat limité pour l'intérêt général. Et le changement des personnes, issues de disciplines différentes, est salubre : il garantit non seulement un équilibre entre les familles disciplinaires de Paris 1 mais encore un regard nouveau sur les dossiers. Cette règle de l'alternance n'est certes pas une loi. Elle n'est qu'une coutume. Mais une coutume est « cette loi non écrite, dont le peuple, même aux rois, impose le respect », écrivait l'anglais Charles Davenant en 1677 dans sa tragédie *Circé* (Acte II, scène 3). Certains diront que, pour qu'il y ait coutume, il faut la pratique constante et l'*opinio juris*, c'est-à-dire une conviction que, de la pratique, ressort une règle contraignante. La pratique constante est attestée. Quant à la règle contraignante, la présidente-candidate s'en est de toute évidence affranchie.

PULS : une nouvelle impulsion pour Paris 1

Comme vous le savez, le collectif PULS m'a désigné pour être son candidat à la présidence de notre université. Alors que la campagne électorale prend fin ce soir, je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'élaboration

du programme qui vous a été soumis (textes, propositions, communiqués). Ce programme est le résultat d'une réflexion commune, qui s'est enrichie grâce à vous, grâce aux échanges que nous avons eus ensemble, notamment à l'occasion des réunions que nous avons organisées dans les UFR et les composantes, mais aussi en discutant avec des représentant(e)s de syndicats de personnels, des élues étudiantes et des élus étudiants. Cette consultation large, ouverte, sans tabous a permis une intelligence collective des problèmes et l'invention de propositions et de solutions nouvelles. Elle n'est pourtant pas finie : si vous nous accordez votre confiance en votant pour des candidats de la liste PULS, nous continuerons dans cet esprit, avec cette même méthode de travail, en veillant à associer au maximum les membres de la communauté universitaire aux réflexions en cours et aux décisions prises. Car l'université de demain ne se fera pas sans vous, ni contre vous, mais avec vous et pour vous.

Ce soir, je vous le redis : vous pouvez compter sur nous pour défendre avec force et constance un service public de l'enseignement supérieur, lieu de formation des esprits, d'une recherche libre et exigeante, où se construit et se transmet la connaissance, apte à honorer la promesse républicaine d'émancipation et d'égalité de toutes et de tous.

Cordialement,



Éric Marquer

Comité de soutien de la liste PULS

Julien Alerini (UFR 03 – Ecole d'histoire de la Sorbonne)
Miguel Almiron (UFR 04 – Ecole des arts de la Sorbonne)
Bruno Ambroise (CNRS – ISJPS)
Fabien Archambault (UFR 09 – Ecole d'histoire de la Sorbonne)
Valérie Asensi (EDS/IAES/Institut de recherches et d'études supérieures du tourisme)
Isabelle Aubert (UFR 10 – Philosophie)
Sarah Badih (UFR 10 - Philosophie)
Renaud Barbaras (UFR 10 – Philosophie)
Jean-Marc Bardet (UFR 27 – Mathématiques et informatique)
Sabine Barles (UFR08 - Géographie)
Thibault Barrier (UFR 10 – Philosophie)
Grégory Behktari (DDL – Département des langues)
Jocelyn Benoist (UFR 10 – Philosophie)
Elodie Bertrand (CNRS – ISJPS)

Magali Bessone (UFR 10 – Philosophie)
 Victor Bianchini (UFR 02 – Ecole d'économie de la Sorbonne)
 Étienne Bimbenet (UFR 10 – Philosophie)
 Bertrand Binoche (UFR 10 – Philosophie)
 Christian Bonnet (UFR 10 – Philosophie)
 Joël Boulrier (UFR 08 – Géographie)
 Laurie Bréban (UFR 02 – École d'économie de la Sorbonne)
 Jean-Baptiste Brenet (UFR 10 – Philosophie)
 Philippe Büttgen (UFR 10 – Philosophie)
 Ronan de Calan (UFR 10 – Philosophie)
 Aurélie Carrara (UFR 09 – Ecole d'histoire de la Sorbonne)
 Marie-Xavière Catto (EDS – Ecole de droit de la Sorbonne)
 Emmanuel Charrier (DDL – Département des langues)
 Marie Chenet (UFR 08 – Géographie)
 Antonella Corsani (ISST – Institut des Sciences Sociales du Travail)
 Emmanuele Costard-Gautier (UFR 08 – Géographie)
 Marie Cottrell (UFR 27 – Mathématiques et informatique)
 Gisella Croce (UFR 27 – Mathématiques et informatique)
 Robin Cura (UFR 08 – Géographie)
 Ségolène Débarre (UFR 08 – Géographie)
 Jean Debie (UFR08 – Géographie)
 Daphné Dreyssé (EDS – Ecole de droit de la Sorbonne)
 Véronique Decaix (UFR 10 – Philosophie)
 Jean Dellemotte (UFR 02 – Ecole d'économie de la Sorbonne)
 Sylvestre Duroudier (UFR 08 – Géographie)
 Pierre Eloy (IDUP – Institut de démographie)
 Valérie Favre (DDL – Département des langues)
 Alexandre Féron (UFR 10 – Philosophie)
 Anaïs Feyeux (UFR 04 – Ecole des arts de la Sorbonne)
 Franck Fischbach (UFR 10 – Philosophie)
 Sylvie Fol (UFR08/Géographie)
 Alice Franck (UFR de géographie)
 Mathieu Frèrejouan (UFR 10 – Philosophie)
 Jenny Frinchaboy (EDS – Ecole de droit de la Sorbonne)
 Frédéric Fruteau de Laclos (UFR 10 – Philosophie)
 Sébastien Garnier (DDL – Département des langues)
 Marie Garrau (UFR 10 – Philosophie)
 Pierre Gautreau (UFR 08 – Géographie)
 Sylvia Giocanti (UFR 10 – Philosophie)
 François Giligny (UFR 03 – Ecole d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne)
 Frédéric Gob (UFR 08 – Géographie)
 Cécile Gornet (UFR 04 – Ecole des arts de la Sorbonne)
 Olivier Grojean (UFR 11 – Science politique)
 Soraya Guenifi (DDL – Département des langues)
 Bruno Haas (UFR 10 – Philosophie)
 Isabelle Hirtzlin (UFR 02 – École d'économie de la Sorbonne)
 Sophie Jallais (UFR 02 – École d'économie de la Sorbonne)
 Chantal Jaquet (UFR 10 – Philosophie)
 Michel Kaplan (UFR 09 – Ecole d'histoire de la Sorbonne)
 Max Kistler (UFR 10 – Philosophie)

Stéphanie Laguërodie (UFR 02 – Ecole d'économie de la Sorbonne)
David Lapoujade (UFR 10 – Philosophie)
Alice Le Brigant (UFR 27 – Mathématiques et informatique)
Philippe Lége (ISST – Institut des sciences sociales du travail)
Emeric Lendjel (UFR 02 – École d'économie de la Sorbonne)
Brigitte Lion (UFR 09 – Ecole d'histoire de la Sorbonne)
Eva Locherbach (UFR 27 – Mathématiques et informatique)
Fanny Madeline (UFR 09 – Ecole d'histoire de la Sorbonne)
Juliette Maulat (UFR 08 – Géographie)
Robin Médard Inghilterra (EDS – Ecole de droit de la Sorbonne)
Quentin Meillassoux (UFR 10 – Philosophie)
Judith Michalet (UFR 04 – Ecole des arts de la Sorbonne)
Frédéric Monferrand (UFR 10 – Philosophie)
Matteo Mossio (UFR 10 – Philosophie)
Charlotte Murgier (UFR 10 – Philosophie)
Fabien Navarro (UFR 27 – Mathématiques et informatique)
Bruno Nazaret (UFR 27 – Mathématiques et informatique)
Annelise Nef (UFR 09 – Ecole d'histoire de la Sorbonne)
Véronique Parel (UFR 02 – École d'économie de la Sorbonne)
Bernard Paulré (UFR 02 – École d'économie de la Sorbonne)
Corinne Perraudin (UFR 02 – École d'économie de la Sorbonne)
Christophe Queva (UFR 08 – Géographie)
Nadeera Rajapakse (DDL – Département des langues)
Paul Rateau (UFR 10 – philosophie)
Aurélien Ramos (UFR 08 – Géographie)
Matthieu Renault (UFR 02 – Ecole d'économie de la Sorbonne)
Antonine Ribardièrre (UFR 08 – Géographie)
Anna Roussillon (DDL – Département des langues)
Joseph Rynkiewicz (UFR 27 – Mathématiques et informatique)
Jean-François Sattin (EMS – Ecole de management de la Sorbonne)
Nathalie Sigot (UFR 02 – Ecole d'économie de la Sorbonne)
Boris Valentin (UFR 03 – Ecole d'histoire de l'art et archéologie de la Sorbonne)
Julien Vincent (UFR 09 – Ecole d'histoire de la Sorbonne)
Fabrice Virgili (CNRS – SIRICE)
Anne-Catherine Wagner (EDS – Ecole de droit de la Sorbonne)
Pascale Weber (UFR 04 – Ecole des arts de la Sorbonne)
Michel Weemans (UFR 03 – Ecole d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne)
Ayse Yuva (UFR 10 – Philosophie)